

CAPa Métiers de l'agriculture (Par alternance sous statut scolaire/apprentissage)

Niveau 3

Public concerné, nombre	Jeunes de 16 à 29 ans révolus, ou à partir de 15 ans pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3 ^{ème} . Accessibilité sans limite d'âge au public en situation de handicap. Effectif : 12 à 25 participants																	
Prérequis,	<ul style="list-style-type: none"> Niveau 3^{ème} minimum Intérêt pour la production : horticulture, maraîchage, pépinière... 																	
Modalités et délai d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation initiale des compétences (tests et entretien) Entrées permanentes 																	
Présentation générale (problématique, intérêt)	<p>Les métiers de l'horticulture se sont développés ces dernières années et totalisent en France plusieurs dizaines de milliers d'emplois.</p> <p>Le secteur de l'horticulture compte environ 90 entreprises dans la région, dont la majorité dans le secteur de la vente directe aux particuliers.</p> <p>Cette filière permet aux futurs salariés d'exercer diverses fonctions dans les entreprises horticoles, maraîchères, en jardinerie ou en pépinières.</p>																	
Objectifs	<p>Former des professionnels qui seront en capacité de réaliser des opérations techniques liées à la culture de plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, de bulbes, de fleurs en vue de leur commercialisation : semis, entretien des plants et récolte, arrosage, rempotage, transport des plants, repiquage</p> <p>Accompagner vers l'obtention du CAPa Métiers de l'agriculture, certification de niveau 3.</p> <p>Favoriser l'insertion professionnelle en développant les savoir-être attendus</p>																	
Contenu de la formation	<p><u>Modules généraux</u></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Agir dans des situations de la vie sociale</td> <td style="text-align: right;">152h</td> </tr> <tr> <td>Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle</td> <td style="text-align: right;">92h</td> </tr> <tr> <td>Interagir avec son environnement social</td> <td style="text-align: right;">104h</td> </tr> </table> <p><u>Modules professionnel</u></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Insertion du salarié dans l'entreprise</td> <td style="text-align: right;">16h</td> </tr> <tr> <td>Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments</td> <td style="text-align: right;">72h</td> </tr> <tr> <td>Techniques et pratiques professionnelles horticoles</td> <td style="text-align: right;">158h</td> </tr> <tr> <td>Module d'initiative professionnelle</td> <td style="text-align: right;">158h</td> </tr> <tr> <td>Accompagnement personnalisé (accueil/bilan/suivi/étude)</td> <td style="text-align: right;">88h</td> </tr> </table> <p>Immersion professionnelle : sur le lieu d'apprentissage</p>		Agir dans des situations de la vie sociale	152h	Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle	92h	Interagir avec son environnement social	104h	Insertion du salarié dans l'entreprise	16h	Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments	72h	Techniques et pratiques professionnelles horticoles	158h	Module d'initiative professionnelle	158h	Accompagnement personnalisé (accueil/bilan/suivi/étude)	88h
Agir dans des situations de la vie sociale	152h																	
Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle	92h																	
Interagir avec son environnement social	104h																	
Insertion du salarié dans l'entreprise	16h																	
Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments	72h																	
Techniques et pratiques professionnelles horticoles	158h																	
Module d'initiative professionnelle	158h																	
Accompagnement personnalisé (accueil/bilan/suivi/étude)	88h																	

<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel (Plans d'études, Mises en commun, livret d'alternance) • Accompagnement individualisé (entretiens individuels, soutien à l'élaboration du support d'examen, visite sur le lieu d'alternance) • Apports de connaissances • Travaux pratiques, Travaux dirigés, Travaux de groupes • Visites d'entreprises, Interventions de professionnels • Chantiers-école, Mises en situation • Analyse de vidéos • Recherches documentaires • Cas concrets <p>Supports pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plateaux techniques : Atelier de maintenance du matériel d'espaces verts, serre, tunnel • Laboratoire de biologie et sciences physiques, • Vidéos, documents professionnels, fascicules, fiches techniques, fiches de consignes <p>Prise en compte des situations de handicap (Réfèrent handicap) <i>Pour toute situation de handicap, merci de prendre contact avec notre référente handicap Pascale FASSET au 03.84.64.80.36</i></p>
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p><u>Capacité générales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux • Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle • Interagir avec son environnement social <p><u>Capacités professionnelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des travaux sur les végétaux • Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement • Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations, et bâtiments • S'adapter à des enjeux professionnels locaux
<p>Modalité d'acquisition de la certification (si formation certifiante ou diplômante)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle continu en cours de formation (CCF) : 80 % • Epreuves terminales : 20%
<p>Durée</p>	<p>Durée totale : 2 ans (840 heures à la MFR) Durée hebdomadaire : 35 heures Parcours réduit pour les titulaires d'un diplôme de niveau 4 (Bac) ou 3 (CAP) avec dispense d'épreuves (validation des acquis) Parcours aménagé selon résultats du positionnement et situation de handicap</p>

<p>Dates</p>	<p>Septembre 2022 – Juin 2024 (Voir calendrier d'alternance)</p>									
<p>Lieu(x)</p>	<p>MFR Chargey-Lès-Gray 77 rue Nationale 70100 CHARGEY LES GRAY</p>									
<p>Coût par participant</p>	<p>Frais d'inscriptions intégrant l'adhésion à l'association : 98€ Coût de la formation : gratuit pour l'apprenant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les employeurs du secteur privé : Prise en charge par OPCO selon barème défini par chaque branche • Pour les employeurs du secteur public : <ul style="list-style-type: none"> *Fonction publique territoriale : Prise en charge à 50% par le CNFPT et à 50% par l'employeur *Fonction publique d'Etat : Prise en charge à 100% par l'employeur <table border="1" data-bbox="408 909 1520 1012"> <thead> <tr> <th colspan="3">TARIFS</th> </tr> <tr> <th>Classes</th> <th>Pension¹</th> <th>Demi-pension¹</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CAPa 1 et CAPa 2</td> <td>2186€</td> <td>1677 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Possibilité de pension ou demi-pension à la MFR ¹ Tarifs prenant en compte l'aide à l'hébergement de 6€ par nuitée et l'aide à la restauration de 3€ par repas</p>	TARIFS			Classes	Pension ¹	Demi-pension ¹	CAPa 1 et CAPa 2	2186€	1677 €
TARIFS										
Classes	Pension ¹	Demi-pension ¹								
CAPa 1 et CAPa 2	2186€	1677 €								
<p>Responsable de l'action, Contact</p>	<p>Responsable de l'action : Jérôme NICOLAS – BTSA Aménagements Paysagers / BTSA Gestion et Protection de la Nature / Formation pédagogique / Licence Pro Management des Associations et des Entreprises Pour toute information, contacter le secrétariat : mfr.chargey-les-gray@mfr.asso.fr 03 84 64 80 36 www.mfrchargey.fr</p>									
<p>Formateurs, animateurs et intervenants</p>	<p>Profils des formateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Licence LCE Anglais - Licence Mathématiques / Master 1 Modélisation Statistique - DEUG Arts Plastiques / Maîtrise Histoire médiévale - BTSA Productions végétales / BTSA Gestion et maîtrise de l'eau / Licence AES - Maîtrise Biologie des Organismes et des Populations - Master 2 Biologie Intégrative des Interactions Plantes Microorganismes et Environnement - BTSA Aménagements Paysagers - Maîtrise de biologie et géologie / BTSA Aménagements Paysagers - BTSA Horticulture <p>Tous les permanents sont détenteurs de la qualification pédagogique (ou en cours d'obtention)</p> <p>Interventions extérieures Tailleur de pierre - Intervenants machinisme – Elagueur – Menuisier - Chefs d'entreprises paysagères - Formateur CACES – MSA - UNEP</p>									

<p>Suivi de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un responsable de classe assure le lien entre l'étudiant, sa famille et son maître d'apprentissage. Le responsable est également chargé d'effectuer le temps d'accueil en début de session et de bilan en fin de session. • Il assure aussi le suivi individualisé des devoirs d'alternance, du rapport et des différents travaux à réaliser par l'apprenant. • Tout au long de la formation, un suivi est assuré par le biais du carnet d'activités de l'apprenant et des visites des formateurs sur les lieux de stage. • Suivi du présentéisme en lien avec les employeurs • Cahier de texte numérique (iENT) accessible aux familles des apprenants et aux apprenants
<p>Evaluation de l'action</p>	<p>Bilans hebdomadaires, semestriel et final Acquisition des compétences : Evaluations formatives, certificatives et terminales Enquêtes de satisfaction à « chaud » et à 3 mois</p> <p>*Taux de réussite au CAPa Métiers de l'agriculture : 100% (session juin 2019), 100% (session juin 2020), 100% (session juin 2021), 100% (session juin 2022)</p>
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<p>Poursuite d'études : 83% des sortants de la session juin 2019, 100% des sortants de la session juin 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bac Pro Conduite de Productions Horticoles • Bac pro Aménagements Paysagers • Bac pro Productions Agricoles <p>Insertion professionnelle : 17% des sortants de la session juin 2019, 50% des sortants de la session juin 2021</p>